

DEPARTEMENT  
DE L'ALLIER



ARRONDISSEMENT  
DE VICHY

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 27 JUIN 2019

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 28

Votants : 30 (dont 2 procurations)

N° 7

**OBJET :**

**FOURNITURES DE  
PRODUITS  
CHIMIQUES POUR  
L'EPURATION DES  
EAUX USEES**

**ATTRIBUTION DU  
MARCHÉ N°  
19W\_054**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le :

- 4 JUIL. 2019

Publiée ou notifiée

le : - 4 JUIL. 2019

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - JS. LALOY - F. SZYPULA - M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - F. GONZALES - P. MONTAGNER - I. DELUNEL - J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. M. GUYOT - P BONNET - M. MORGAND - JD. BARRAUD - F. SEMONSUT - JM. LAZZERINI - J. BLETTY, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR - JP. BLANC - C. BOUARD - C. FAYOLLE - C. SEGUIN - G. DURANTET - M. MONTIBERT - E. VOITELLIER, Membres formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés ayant donné procuration :

M. A. DUMONT à M. JM. GERMANANGUE - Mme N. COULANGE à M. J. BLETTY.

Absents excusés :

Mmes et MM. C. BENOIT - AG. CROUZIER, Vice-Présidents

Mmes et MM. A. CORNE - C. DUMONT - JM. BOUREL - M. CHARASSE, Conseillers Délégués.

Mme et MM. C. BERTIN - C. CATARD - G. MARSONI - F. SENNEPIN - P. COLAS - A. GIRAUD - F. BOFFETY - R. LOVATY - A. CHAPUIS, Membres

Secrétaire : M. Jean-Sébastien LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement l'article L2242-3,

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

**Vu** le décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

**Vu** la délibération n° 5 du conseil Communautaire du 7 octobre 2017 autorisant le Bureau Communautaire notamment en son paragraphe D, lorsque les crédits sont inscrits au budget, « ... à décider de la conclusion des marchés publics et accords-cadres d'un montant supérieurs aux seuils européens, ainsi que de prendre toute décision concernant leurs avenants »,

**Vu** l'avis d'appel à concurrence relatif à un appel d'offres pour la fourniture de produits chimiques pour le traitement des eaux usées dans les stations d'épuration de l'agglomération de Vichy Communauté envoyé au BOAMP et au JOUE le 20 février 2019,

**Vu** la décision de la commission d'appel d'offres réunie en date du 18 juin 2019, d'attribuer le marché la fourniture de produits chimiques pour le traitement des eaux usées dans les stations d'épuration de l'agglomération de Vichy Communauté à compter du 16 juillet 2019 pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois.

Aux sociétés :

- Lot 1 – lessive de soude : CALDIC France SAS (95926 – Roissy-Charles-de-Gaulle) pour un montant annuel maximum de 25 000 € HT
- Lot 2 – Polymère : SNF SA (42163 - Andrieux) pour un montant annuel maximum de 90 000 € HT
- Lot 3 : Chaux : Groupement conjoint société des Fours à Chaux de Sorcy SAS (92800 – Puteaux) / Lhoist France Ouest (36800 – Saint-Gaultier) pour un montant annuel maximum de 200 000 € HT
- Lot 4 : Chlorure ferrique : CALDIC France SAS (95926 - Roissy-Charles-de-Gaulle) pour un montant annuel maximum de 30 000 € HT

Sur la base des critères énoncés au règlement de la consultation, à savoir :

1. Prix des prestations (60 %)
2. Délai de livraison (30%)
3. Performances en matière de protection de l'environnement (10 %)

**Propose** au Bureau Communautaire :

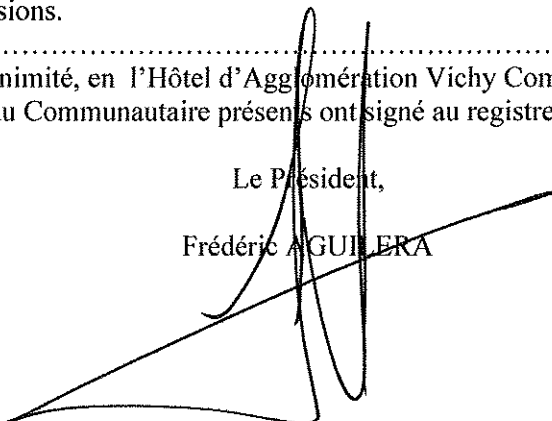
- d'approuver la conclusion du marché pour la fourniture de produits chimiques pour le traitement des eaux usées dans les stations d'épuration de l'agglomération de Vichy Communauté, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres,
- d'autoriser le Président ou le conseiller délégué à la Commande Publique, à signer le marché n° 19W\_054 correspondant.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 27 juin 2019.  
Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,  
Frédéric AGUIERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBRATION N° 7 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2019 -

Objet de l'acte : FOURNITURES DE PRODUITS CHIMIQUES POUR L'EPURATION DES  
EAUX USEES - ATTRIBUTION DU MARCHE N° 19W-054

.....  
Date de décision: 27/06/2019

Date de réception de l'accusé 04/07/2019

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 27jui2019\_7

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20190627-27jui2019\_7-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 28/11/2018

classification :

.....  
Nom du fichier : 7.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20190627-27JUI2019\_7-DE-1-1\_1.pdf )